



Parks
Canada

Parcs
Canada

Canada

Évaluation du Programme de diversification de l'hébergement

FÉVRIER 2026



Image de la couverture : oTENTik, parc national des Prairies, 2016.

This document is available in English.

Bureau de l'audit interne et de l'évaluation
Parcs Canada
30, rue Victoria
Gatineau (Québec) J8X 0B3

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représentée par le
directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2026
CAT. N^o R62-609/2026F-PDF
ISBN 978-0-660-97671-6

Table des matières

Contenu	Page
Liste des tableaux	4
Liste des figures	5
Sigles et abréviations	6
À propos de l'évaluation	7
Profil du programme	9
Principales constatations	13
Pertinence	14
Efficacité	20
Efficience	27
Recommandations	33
Annexes	39

Liste des tableaux

Tableau 1 : Liste des tableaux

Numéro	Titre	Page
Tableau 1	Liste des tableaux	3
Tableau 2	Liste des figures	4
Tableau 3	Sigles et abréviations	5
Tableau 4	Nombre d’oTENTiks, d’Ôasis et de MicrOcubes	11
Tableau 5	Nombre total d’oTENTiks sur les emplacements occupés en hiver, 2023-2024 (n=52)	19
Tableau 6	Coût d’achat d’une oTENTik dotée de caractéristiques supplémentaires, 2022-2023	31
Tableau 7	Coût des pièces devant être remplacées couramment dans les oTENTiks, 2023-2024	32
Tableau 8	Inventaire des unités d’hébergement diversifiées par emplacement, 2023-2024	41
Tableau 9	Synthèse des résultats de l’analyse comparative	42

Liste des figures

Tableau 2 : Liste des figures

Numéro	Titre	Page
Figure 1	Calendrier du Programme de diversification de l’hébergement (de 2011-2012 à 2025-2026)	10
Figure 2	Solutions d’hébergement diversifiées	11
Figure 3	Unités d’hébergement diversifiées par emplacement, 2023-2024	12
Figure 4	Taux d’occupation annuel moyen par année, de 2018-2019 à 2023-2024	18
Figure 5	Taux d’occupation mensuel moyen des unités d’hébergement diversifiées, de mai à octobre 2023-2024	19
Figure 6	Taux d’occupation des unités d’hébergement quatre saisons au parc national Fundy et au parc national de la Mauricie, 2024-2025	19
Figure 7	Notes d’inspection consignées dans Maximo de 2020 à 2024	24
Figure 8	Nombre total annuel moyen des unités d’hébergement diversifiées et d’emplacements de camping de 2018-2019 à 2023-2024	29
Figure 9	Recettes annuelles moyennes par type d’hébergement, de 2018-2019 à 2023-2024	29
Figure 10	Recettes annuelles moyennes par unité avec nombre moyen d’unités, de 2018-2019 à 2023-2024	30
Figure 11	Recettes annuelles par type d’hébergement diversifié de 2018-2019 à 2023-2024, avec nombre d’unités réservées	30
Figure 12	Résumé des rôles et responsabilités, lignes directrices du Programme (2011)	40

Sigles et abréviations

Tableau 3 : Sigles et abréviations

Sigles/abréviations	Nom complet
EIB	Évaluation d'impact de base
DGDPF	Direction générale du dirigeant principal des finances
RRM	Rapport sur les résultats ministériels
DGREEV	Direction générale des relations externes et de l'expérience du visiteur
SRPC	Système de réservation de Parcs Canada
EICP	Évaluation d'impact courante préapprouvée
DGBIA	Direction générale des biens immobiliers et des actifs
Fonds	Fonds national pour l'hébergement
Équipe du Programme	Équipe de l'infrastructure de l'expérience du visiteur – Hébergement
Programme	Programme de diversification de l'hébergement
EV	Expérience du visiteur



À propos de
l'évaluation

Évaluation du Programme de diversification de l'hébergement

Conformément aux exigences de la Politique sur les résultats du Conseil du Trésor (2016) ainsi que de la Directive sur les résultats et des Normes pour l'évaluation connexes, la présente évaluation examine la pertinence, l'efficacité et l'efficience du Programme de diversification de l'hébergement pour la période allant de 2018-2019 à 2023-2024.

La portée se limite aux unités d'hébergement acquises au moyen du Fonds national pour l'hébergement (de 2014 à 2020). Les unités acquises autrement que par le Fonds (chalets et yourtes, p. ex.) ne sont pas incluses. Le personnel chargé de l'évaluation de Parcs Canada a recueilli des données et effectué des travaux sur le terrain de juin 2024 à janvier 2025.

Des données tirées de multiples sources ont été recueillies dans le cadre de l'évaluation. Ces sources comprennent :

- Examen de documents et de données
- Entrevues avec des informateurs clés
- Analyse comparative et recensement des écrits
- Analyse des médias sociaux et traditionnels
- Visite des sites suivants :
 - parc national et lieu historique national Kejimikujik;
 - parc national des Prairies;
 - lieu historique national du Canal-Rideau; et
 - parc national Forillon.

	Pertinence	Efficacité	Efficience
Questions	1. Dans quelle mesure le Programme s'harmonise-t-il avec les priorités du gouvernement du Canada? 2. En quoi le Programme répond-il aux besoins de la population canadienne?	3. Dans quelle mesure le programme a-t-il atteint les objectifs attendus? 4. Quelles formes de soutien les unités de gestion ont-elles reçues pour la mise en œuvre du Programme?	5. Dans quelle mesure l'exécution du Programme est-elle efficiente?

Profil du programme



Profil du programme

Le Programme de diversification de l'hébergement a favorisé la conception d'offres de séjours avec nuitées exceptionnels qui ont permis aux visiteurs de découvrir autrement les lieux patrimoniaux du Canada et de tisser des liens avec eux.

Le Programme de diversification de l'hébergement (le Programme) a été créé en 2011 en réaction à la baisse du nombre de campeurs dans les lieux gérés par Parcs Canada au début des années 2000 et à la tendance internationale à offrir plus de services et de confort dans les campings. Par la conception et la mise en œuvre de solutions d'hébergement diversifiées, le Programme visait à améliorer la viabilité économique des opérations de Parcs Canada en attirant de nouveaux visiteurs tout en conservant les marchés actuels. La figure 1, ci-dessous, présente un calendrier des dates et des jalons principaux du Programme.

Fonds pour la diversification de l'hébergement

L'équipe de l'infrastructure de l'expérience du visiteur (EV) – Hébergement a administré le Fonds national pour l'hébergement (le «Fonds»), qui a financé l'aménagement d'unités d'hébergement pendant la période allant de 2013 à 2020. De premières oTENTiks ont été installées en 2013 et, à la suite d'activités de recherche et développement, deux autres types d'hébergement ont été lancés en 2017 : le MicrOcube et l'Ôasis. La figure 2 (page 10) donne un aperçu des solutions d'hébergement diversifiées.

Fabrication des unités d'hébergement

Les unités d'hébergement oTENTik et Ôasis ont été achetées auprès de Biome, entreprise québécoise qui les a conçues, fabriquées et distribuées dans tout le pays. La signature du contrat a mené à l'établissement d'une offre à commandes pour l'entretien et la fourniture de pièces de rechange. Ce marché devait expirer en 2024-2025, mais il a récemment été prolongé jusqu'à 2025-2026. Les unités d'hébergement MicrOcube ont été conçues par Parcs Canada et fabriquées par divers entrepreneurs.

Figure 1 : Calendrier du Programme de diversification de l'hébergement (de 2011-2012 à 2025-2026)

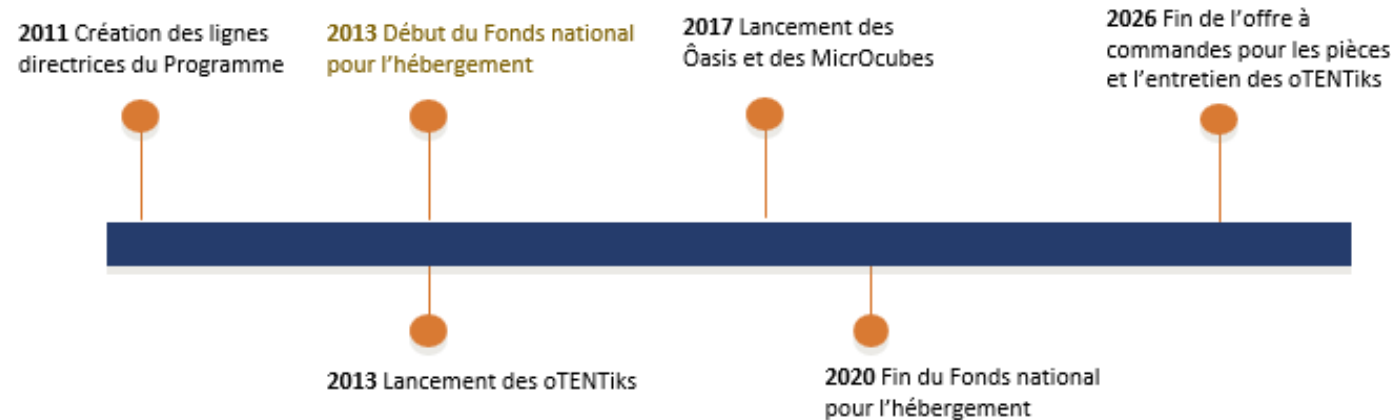


Figure 2 : Solutions d'hébergement diversifiées

oTENTik (2013)

Capacité : 6 personnes

Services facultatifs :
chauffage au bois, au
propane ou à l'électricité,
éclairage électrique/
solaire

Saisonnalité : 3 ou
4 saisons

Ôasis (2017)

Capacité : 2 adultes et
2 enfants

Services facultatifs :
chauffage au bois, au
propane ou à l'électricité,
éclairage électrique ou
solaire

Saisonnalité : 3 saisons

MicrOcube (2017)

Capacité : 2 personnes

Services facultatifs : unité
électrique et chauffage au
propane

Saisonnalité : 3 saisons,
selon les options choisies



Images 1-6 : banque d'images de Parcs Canada (PC).

Unités installées

Au total, le Fonds a versé 15 millions de dollars aux unités de gestion pour la construction et l'installation d'unités d'hébergement de types variés. Au cours de cette période, les unités de gestion en ont installé 470 dans 38 endroits. La plupart d'entre elles étaient des oTENTiks (n=428).

Le tableau 4 précise le nombre d'unités de chaque type installé ainsi que le nombre actuel d'unités. Le Fonds n'a pas couvert les coûts d'entretien courants, qui ont été imputés au budget des unités de gestion et le sont toujours.

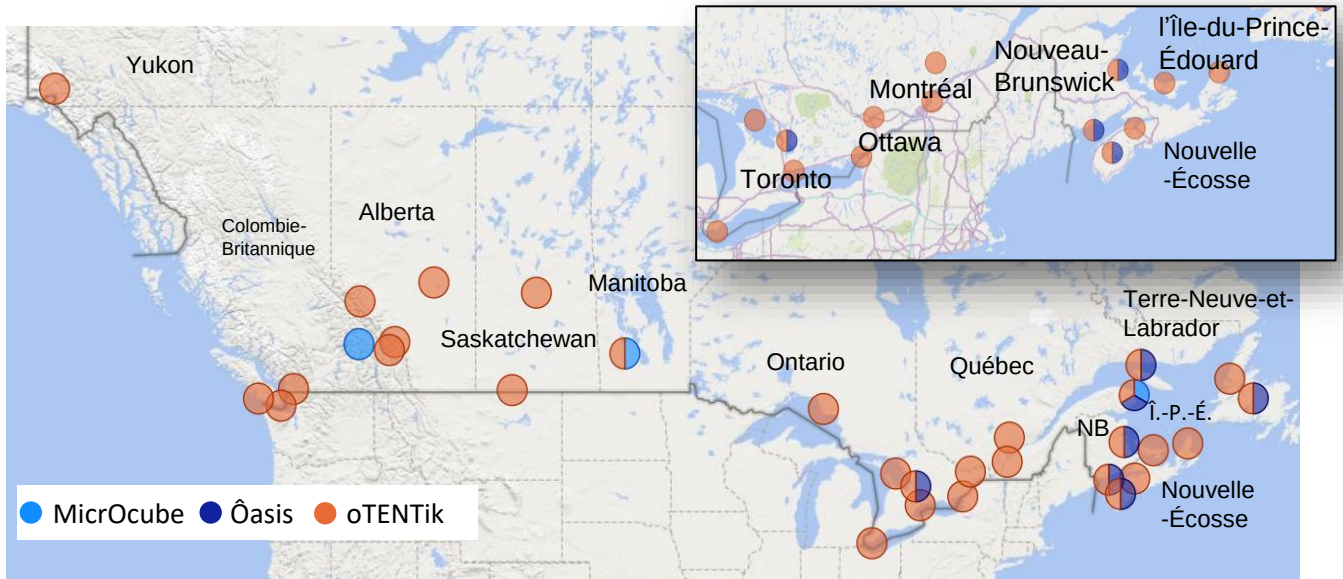
Tableau 4 : Nombre d'oTENTiks, d'Ôasis et de MicrOcubes

Type d'unité	Nombre d'unités financées	Nombre actuel (2023-2024)
oTENTik	428	418
Ôasis	37	27
MicrOcube	5	5
TOTAL :	470	450

Source : Documents du Programme.

En outre, la figure 3, à la page suivante, montre l'emplacement des unités qui apparaissaient dans le Système de réservation de Parcs Canada (SRPC) en 2023-2024. L'annexe 2 donne l'inventaire complet du programme par emplacement en 2023-2024.

Figure 3 : Unités d'hébergement diversifiées par emplacement, 2023-2024



Lignes directrices du Programme (2011)

Élaborées en 2011, les lignes directrices du Programme fournissent des orientations et des conseils pour la gestion des unités d'hébergement diversifiées, établissent les rôles et les responsabilités liés au Programme et exposent les principes clés qui ont guidé son élaboration.

Certains de ces principes ont été utilisés pour orienter les questions d'évaluation. Tout au long du présent rapport, des constatations sont liées à chacun des principes suivants.

- **EV** : l'offre d'unités d'hébergement diversifiées dépendra des besoins et des attentes des visiteurs.
- **Réduction de l'impact sur l'environnement** : de saines pratiques environnementales seront adoptées, et des efforts seront faits pour minimiser la consommation de ressources et les déchets.
- **Conformité environnementale** : la réglementation et les normes environnementales appropriées seront respectées.
- **Accessibilité** : des efforts seront faits pour offrir des solutions accessibles, dans la mesure du possible.
- **Recouvrement de coûts** : le Programme suivra un modèle de recouvrement de coûts qui prendra en compte l'amortissement des coûts d'investissement, d'entretien et d'exploitation, garantissant ainsi l'absence de déficit.

Rôles et responsabilités

Conformément aux lignes directrices du Programme, celui-ci est actuellement administré par la DGREEV et la Direction générale des opérations. Les rôles et responsabilités sont répartis comme suit :

Équipe de l'infrastructure de l'EV

- Gérer le Programme, mettre à jour les lignes directrices connexes et octroyer des approbations.
- Apporter un soutien stratégique et présenter des conseils aux unités de gestion.
- Faciliter les processus nationaux d'approvisionnement.

Opérations

- Gérer et mettre en œuvre l'offre de solutions d'hébergement diversifiées sur place.
- Garantir la viabilité financière.
- Effectuer les travaux d'entretien et de réparation.

Après l'élimination graduelle du Fonds en 2020, l'équipe du Programme a continué de faire des études, de répondre aux questions posées par les différents sites, de gérer le contrat et de donner des conseils sur les questions d'entretien et d'accessibilité. Pour obtenir une description détaillée des rôles et responsabilités actuels, voir l'annexe 1 : Rôles et responsabilités (Lignes directrices de 2011).



Principales constatations



Pertinence

Attentes

Constatations

Question d'évaluation 1 :

Dans quelle mesure le Programme s'harmonise-t-il avec les priorités du gouvernement du Canada?

Le Programme est harmonisé avec les priorités pertinentes de Parcs Canada.

On a constaté que le Programme était harmonisé avec les priorités de Parcs Canada, soit attirer de nouveaux publics, accroître l'accessibilité et promouvoir la durabilité environnementale.

Question d'évaluation 2 :

En quoi le Programme répond-il aux besoins de la population canadienne?

Le Programme est harmonisé avec les tendances nationales et internationales.

Les données ont révélé que l'offre de solutions d'hébergement diversifiées va dans le sens des tendances nationales et internationales, soit des possibilités de camping plus intimes et confortables.

Le Programme répond aux besoins et préférences diversifiés de la population canadienne.

Des efforts sont faits pour répondre aux besoins et préférences de la population canadienne en matière de camping. Toutefois, la collecte de données supplémentaires sur les caractéristiques démographiques et la satisfaction des visiteurs permettrait d'éclairer la prise de décision.

Il existe une demande de solutions d'hébergement diversifiées de la part des visiteurs des lieux gérés par Parcs Canada.

Les données recueillies révèlent que la demande d'unités d'hébergement diversifiées est restée stable de 2018-2019 à 2022-2023, puis a augmenté en 2023-2024.

Harmonisation avec les stratégies de Parcs Canada

Attente : Le Programme est harmonisé avec les priorités pertinentes de Parcs Canada.

Constatations : On a constaté que le Programme était harmonisé avec les priorités de Parcs Canada, soit attirer de nouveaux publics, accroître l'accessibilité et promouvoir la durabilité environnementale.

Depuis sa création, le Programme va dans le sens de plusieurs stratégies globales de Parcs Canada. Cette harmonisation a été constatée dans les principes du Programme (présentés dans les lignes directrices de 2011) et dans d'autres documents à l'appui. En ce qui concerne les efforts visant à attirer de nouveaux publics, le Programme s'harmonise bien avec la stratégie « Dans la mire », décrite en détail ci-dessous.

Attirer de nouveaux publics

La stratégie « Dans la mire » de 2011 mentionnait le Programme parmi les initiatives visant à soutenir l'objectif suivant : « Diversifier et renouveler les possibilités d'expérience du visiteur pour attirer et élargir les segments de marché cible. » Cet objectif était toujours présent dans la stratégie « Dans la mire » de 2019-2020 à 2022-2023, qui mettait l'accent sur l'investissement dans l'infrastructure destinée aux visiteurs afin d'attirer de nouveaux publics.

En outre, les personnes interrogées ont indiqué que l'attraction de nouveaux segments de visiteurs était une priorité essentielle lors de la mise en œuvre du Programme dans leur unité de gestion. Ce point est approfondi à la page suivante (p. 15 : Besoins et préférences divers de la population canadienne).

Accessibilité et environnement

Comme nous l'avons mentionné, l'accessibilité et la durabilité environnementale comptent parmi les principes du Programme. Le principe d'accessibilité va dans le sens du Plan d'action pour l'accessibilité 2022-2025 de Parcs Canada, et les principes d'impact et de conformité environnementaux sont harmonisés avec la Stratégie ministérielle de développement durable 2023-2027. Ces liens sont étudiés en détail aux pages 23-25. En outre, les personnes interrogées ont mentionné que ces deux domaines guident la mise en œuvre du Programme là où ils travaillent.



Image 7 : Parc national et lieu historique national Kouchibouguac, banque d'images de PC.

Tendances nationales et internationales

Attente : Le Programme est harmonisé avec les tendances nationales et internationales en matière de camping et d'hébergement.

Constatations : Les données ont révélé que l'offre de solutions d'hébergement diversifiées va dans le sens des tendances nationales et internationales, soit des possibilités de camping plus intimes et confortables.

La présente section, inspirée d'une recension des écrits et d'une analyse comparative, traite de la manière dont le Programme est harmonisé avec les grandes tendances du secteur du camping et des loisirs de plein air. Les données analysées ont révélé que le Programme va dans le sens de ces grandes tendances. On constate notamment une hausse générale de 14 % des taux d'occupation moyens de 2018 à 2024 (voir p. 16 pour en savoir plus sur les taux d'occupation).

Similitudes entre organismes

Dans le cadre de l'analyse comparative, de grandes similitudes ont été relevées entre le Programme de Parcs Canada et ceux mis en œuvre par Parcs Ontario, la Sépaq et la Commission de la capitale nationale (voir la matrice complète des résultats à l'annexe 3).

Plus précisément, les solutions d'hébergement offertes par Parcs Canada étaient à peu près semblables, sur les plans de l'esthétique, de la capacité et des prix, à ceux d'organismes comparables examinés.

Les tentes en toile de style prospecteur (oTENTik) et les chalets miniatures en forme de cube (MicrOcube) sont les types d'unités «prêt-à-camper» les plus présents au sein des organismes étudiés.

Harmonisation avec les tendances

Le Programme correspond à ce que l'on trouve dans les études relativement à l'essor du «camping de luxe», qui offre davantage de confort grâce à un toit ou à des lits, constaté dans les années 2000 et 2010. Il va également dans le sens d'un changement observé dans les attentes des campeurs en matière de confort et d'intimité. Ces constatations ont été confirmées par l'analyse comparative, qui a permis de recenser, chez tous les organismes étudiés, l'offre d'unités «prêt-à-camper» généralement aménagées durant la période du Programme.

Il est intéressant de noter que la recension des écrits a mis en évidence une hausse de l'intérêt pour l'hébergement avec toiture après la pandémie, ce qui correspond aux hausses observées dans les lieux gérés par Parcs Canada (voir la p. 11).

On a également constaté que bien des organismes continuent d'investir dans la construction d'unités «prêt-à-camper» et le camping de luxe. Cela laisse croire que la demande pour ce type d'hébergement subsiste.

Besoins et préférences divers de la population canadienne

Attente : Le Programme répond aux besoins et préférences divers de la population canadienne.

Constatations : Des efforts sont faits pour répondre aux besoins et préférences de la population canadienne en matière de camping. Toutefois, la collecte de données supplémentaires sur les caractéristiques démographiques et la satisfaction des visiteurs permettrait d'éclairer la prise de décision.

L'expérience du visiteur, y compris la satisfaction de besoins et d'attentes divers, est un principe directeur énoncé dans les lignes directrices du Programme. On a constaté qu'à certains endroits où le Programme est mis en œuvre, des efforts sont faits afin de s'adapter de plus en plus à la diversité des visiteurs. Pour étayer l'analyse, on a procédé à la recension des écrits afin de mieux comprendre les besoins et les attentes des visiteurs dans le secteur du camping.

Obstacles au camping

Les écrits recensés ont révélé que certains obstacles nuisent à l'accès aux parcs chez certains

groupes démographiques (nouveaux arrivants, communautés racisées, personnes à faible revenu). Il n'existe pas de facteur unique empêchant l'accès, mais la plupart des spécialistes évoquent des facteurs socioéconomiques, structurels et culturels interreliés, par exemple des facteurs comme l'accès aux transports et le coût.

Bien que nous soyons loin d'une liste exhaustive, certains obstacles ont été relevés :

- manque d'accès au matériel de camping;
- absence d'expérience du camping;
- préférences culturelles pour les endroits aménagés.

En outre, une étude approfondie commandée par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Parcs Ontario et le service des parcs de la Colombie-Britannique a révélé que les nouveaux Canadiens s'intéressent davantage au camping en chalet qu'en tente ou en véhicule récréatif.

Les solutions d'hébergement diversifiées offertes par Parcs Canada répondent mieux aux besoins de visiteurs qui n'ont pas toujours l'équipement requis pour faire du camping traditionnel (tente, matelas de camping, etc.) et qui préfèrent une structure semblable à un chalet. Ces données correspondent aux

renseignements recueillis lors des entretiens avec le personnel des unités de gestion, selon lequel le Programme intéresse des visiteurs issus de la diversité qui ne possèdent ni équipement de camping ni expérience du camping.

Besoins des visiteurs

Le personnel des lieux gérés par Parcs Canada s'est efforcé d'adapter l'offre d'hébergement diversifiée pour répondre aux besoins variés des visiteurs. Certains efforts sont liés aux obstacles relevés dans l'analyse comparative et la recension des écrits, comme le recours à des partenariats avec des groupes communautaires locaux afin d'élargir l'offre, p. ex. :

- hébergement de programmes communautaires d'artistes en résidence pour des organismes culturels et artistiques;
- utilisation d'hébergements diversifiés dans le cadre du programme Initiation au camping, destiné aux nouveaux Canadiens;
- offre d'expériences de camping d'une nuit avec animateur à l'intention d'organismes servant des communautés diverses (personnes handicapées, etc.);
- regroupement en «village» pour accueillir de grands groupes.

Données démographiques sur les visiteurs

Les données démographiques sur les visiteurs varient suivant les endroits, comme le montrent les données des rapports sur le camping (Direction des sciences sociales de Parcs Canada), qui mettent en évidence des variations dans la taille et la composition des groupes. On a constaté que de nombreuses

unités d'hébergement diversifiées étaient réservées environ la moitié du temps par des adultes accompagnés d'enfants ou de jeunes, ce qui confirme l'intérêt qu'elles revêtent auprès des familles, tandis que les emplacements de camping étaient plus souvent (jusqu'à 70 % du temps ou même plus) réservés par des adultes seuls. Les employés pourraient miser sur ces informations pour mieux répondre aux besoins (location de lits de camp supplémentaires, possibilités de réservation de groupe, etc.).

Collecte de données

Les personnes qui font des réservations dans le SRPC doivent saisir des renseignements comme la taille des groupes, le type d'entrées (adultes, personnes âgées ou jeunes) et le code postal. Bien qu'utiles, ces données n'incluent aucun autre détail démographique comme la race, l'origine ethnique ou le milieu socioéconomique.

Satisfaction des visiteurs

À certains endroits, des cartes de commentaires sont recueillies pour obtenir l'opinion des visiteurs. L'information inscrite va de commentaires généraux sur l'ensemble de l'offre aux visiteurs à des points plus ciblés sur les unités d'hébergement diversifiées.

Les commentaires sur les tentes oTENTik sont généralement positifs, tandis que les Ôasis sont critiquées pour leurs problèmes d'humidité et l'inconfort qu'on

y éprouve par temps chaud. Des commentaires ont également été formulés sur la nécessité pour les visiteurs de fournir leur propre literie, ce qui est particulièrement difficile pour ceux qui viennent de l'extérieur de la région. De manière anecdotique, le personnel a raconté que les réactions des visiteurs sont largement positives; parmi les thèmes souvent mentionnés revenaient la propreté des unités et le processus d'enregistrement.

Des progrès sont réalisés pour mieux recueillir les commentaires des visiteurs. Ainsi, à 34 endroits d'un bout à l'autre du pays, un projet pilote a été mené pour donner accès, au moyen d'un code QR, à une carte de commentaires pouvant être adaptée à divers types d'hébergement. Ce système devrait être offert partout au pays pour la saison estivale 2025-2026.

Dans l'ensemble, la collecte d'information plus détaillée sur les visiteurs, p. ex. données démographiques et commentaires, pourrait contribuer à éclairer la prise de décision à l'avenir, tant au niveau national qu'à celui des unités de gestion. Les renseignements recueillis doivent correspondre aux objectifs d'utilisation des unités d'hébergement diversifiées établis par Parcs Canada pour l'avenir.

Demande des visiteurs

Attente : Il existe une demande de solutions d'hébergement diversifiées de la part des visiteurs des lieux gérés par Parcs Canada.

Constatation : Les données recueillies révèlent que la demande d'unités d'hébergement diversifiées est restée stable de 2018-2019 à 2022-2023, puis a augmenté en 2023-2024.

Demande d'unités diversifiées

Dans l'ensemble, le personnel a affirmé qu'il existe une demande de solutions d'hébergement avec toiture, que ce soient les unités diversifiées déjà aménagées ou d'autres possibilités mieux adaptées à certains endroits (yourtes, chalets, etc.). De manière anecdotique, on a mentionné que les unités d'hébergement sont réservées rapidement, comme en fait foi le commentaire suivant : «Une heure à peine après l'ouverture du système, on avait déjà reçu 80 réservations» (CBC News, 25 février 2018).

Les données sur l'occupation* ont été analysées puisqu'il s'agit d'une méthode permettant d'évaluer la demande d'unités d'hébergement diversifiées. Les taux d'occupation ont été tirés du Système de réservation de Parcs Canada (SRPC). Ils tiennent compte du taux d'occupation annuel moyen de chaque unité ou emplacement de camping, ce qui reflète le nombre de nuits d'occupation par rapport au nombre de nuits pouvant être réservées.

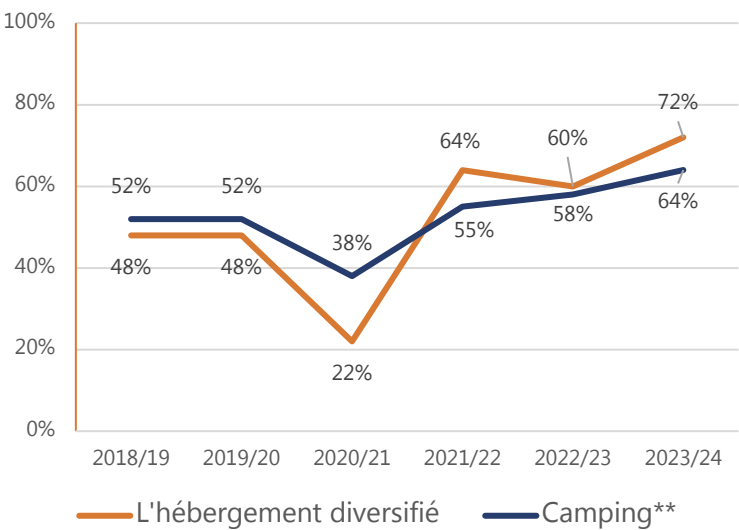
Les taux d'occupation globaux des unités d'hébergement diversifiées ont été comparables à ceux des emplacements de camping traditionnel de 2018-2019 à 2022-2023.

Notamment, en 2023-2024, le taux d'occupation des unités diversifiées a augmenté de près de 10 points de pourcentage (passant de 58 % à 72 %), tandis que celui des emplacements de camping a enregistré une faible augmentation (passant de 64 % à 64 %) sur la même période.

La figure 4 illustre le taux d'occupation annuel de toutes les unités d'hébergement diversifiées par rapport au camping. On a constaté que ce taux variait, les endroits présentant les taux les plus élevés étant également ceux qui avaient des taux historiquement élevés d'occupation des emplacements de camping.

Les endroits où le taux d'occupation des unités d'hébergement diversifiées est le moins élevé sont ceux où celui des emplacements de camping était aussi faible par le passé, où l'offre de camping était limitée ou inexistante auparavant, ou encore où il y a eu des problèmes d'entretien et de réparation. La variabilité du taux d'occupation d'un endroit à l'autre est également mise en évidence par la différence entre les taux le plus élevé et le plus faible (24 % et 85 %).

Figure 4 : Taux d'occupation annuel moyen par année, de 2018-2019 à 2023-2024

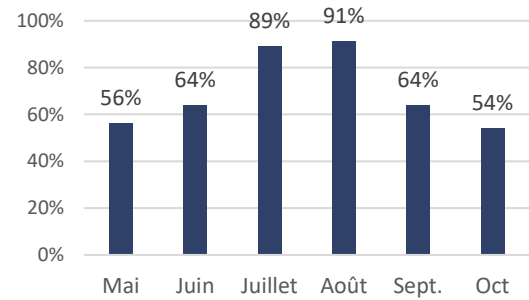


*Les données sur l'occupation sont tirées du SRPC. Les taux d'occupation pour 2020-2021 ont été moindres en raison des fermetures liées à la pandémie de COVID-19.

**Comprend les emplacements de camping, les campings de groupe, le camping équipé, les campings saisonniers et les campings d'appoint.

La figure 5 présente les taux d’occupation mensuels moyens des hébergements diversifiés (2023-2024) pendant la saison d’activité (mai-octobre). On constate sans surprise que la demande est particulièrement forte pendant les mois d’été.

Figure 5 : Taux d’occupation mensuel moyen des unités d’hébergement diversifiées, de mai à octobre, 2023-2024



Saisonnalité

La majorité des unités d’hébergement diversifiées proposées par Parcs Canada peuvent être utilisées pendant trois saisons, mais les dates d’ouverture varient d’un endroit à l’autre. Des unités d’hébergement quatre saisons adaptées à l’hiver ont été installées à certains endroits, moyennant des frais supplémentaires. Il s’agit, dans ce cas, d’oTENTiks.

Comme il est précisé dans les documents du Programme, 76 unités quatre saisons étaient en exploitation en 2023. Selon les données, 52 d’entre elles ont été occupées en 2023-2024. Le tableau ci-dessous précise le nombre d’unités trois et quatre saisons aux endroits où certaines unités ont été occupées en hiver. La figure 6 prend les parcs nationaux Fundy et de la Mauricie comme exemples

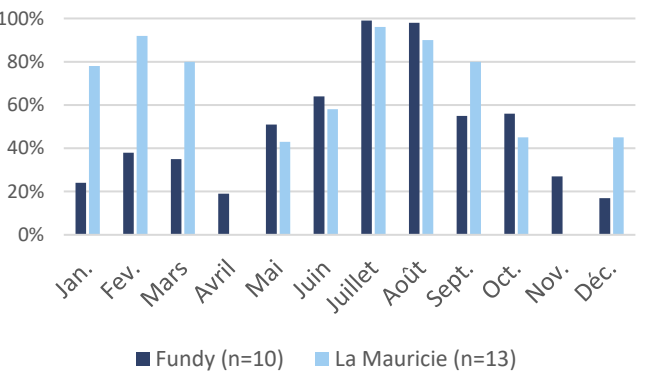
Tableau 5 : Nombre total d’oTENTiks sur les emplacements occupés en hiver, 2023-2024 (n=52)

Endroit	Unités totales	Jusqu’à 3 saisons (n, %)	4 saisons (n, %)
PN Fundy	33	23 (70 %)	10 (30 %)
PN de la Mauricie	25	12 (48 %)	13 (52 %)
PN du Mont-Riding	38	35 (92 %)	3 (8 %)
PN de la Pointe-Pelée*	24	0	24 (100 %)

*Les oTENTiks du parc national de la Pointe-Pelée sont des structures trois saisons. Toutefois, en raison du climat doux dans la région, des réservations ont été enregistrées tout au long de l’année dans le SRPC.

et présente l’occupation mensuelle moyenne en 2023-2024. Comme on le voit, si le taux d’occupation en fonction des réservations augmente durant les mois d’été, il est mieux réparti tout au long de l’année dans le parc national de la Mauricie. Cette différence pourrait être due à de multiples facteurs, notamment les activités et le niveau de service offerts dans le parc, et il serait intéressant d’approfondir le sujet.

Figure 6 : Taux d’occupation des unités d’hébergement quatre saisons au parc national Fundy et au parc national de la Mauricie, 2024-2025



Dans l’ensemble, les données d’occupation présentées confirment qu’il existe toujours, chez les visiteurs, une demande de solutions d’hébergement diversifiées. Elles montrent également que l’occupation de ces solutions est variable et dépend de l’endroit comme du moment de l’année.

En outre, il serait possible d’étudier davantage les tendances d’occupation en examinant les facteurs qui jouent sur celles-ci ou encore les différences entre les taux d’occupation en semaine et les fins de semaine.

Remarque : Certains endroits offrent d’autres solutions d’hébergement avec toiture adaptées à l’hiver, y compris des yourtes ou des chalets; toutefois, ces unités ne relèvent pas du Programme et ne sont donc pas incluses dans la portée du présent rapport.



Efficacité

Attentes	Constatations
Question d'évaluation 3 :	Dans quelle mesure le programme a-t-il atteint les objectifs attendus?
Une des priorités du Programme est l'accessibilité des unités d'hébergement.	Bien que les données probantes indiquent que de nombreux sites ont tenu compte de l'accessibilité, il existe une possibilité de cibler stratégiquement certains sites où les caractéristiques d'accessibilité pourraient être améliorées.
L'impact environnemental et la résilience climatique des unités d'hébergement ont été pris en compte lors de l'élaboration du Programme.	D'après les éléments probants, le personnel a réalisé les évaluations d'impact environnemental requises, conformément à la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale</i> (2012) et à la <i>Loi sur l'évaluation d'impact</i> (2019) mise à jour.
	Bien que de nombreuses unités d'hébergement sont encore en bon état, il existe des variations en fonction du climat de chaque endroit, du type d'unité et des adaptations structurelles apportées.
Question d'évaluation 4 :	Quelles formes de soutien les unités de gestion ont-elles reçues pour la mise en œuvre du Programme?
Les unités de gestion ont reçu un soutien adéquat de la part du personnel du Programme.	Les personnes interrogées ont reconnu que l'équipe du Programme a offert un soutien utile aux unités de gestion et contribué à la mise en œuvre efficace du Programme.

Accessibilité

Attente : Une des priorités du Programme est l'accessibilité des unités d'hébergement.

Constatations : Bien que les données probantes indiquent que de nombreux sites ont tenu compte de l'accessibilité, il existe une possibilité de cibler stratégiquement certains sites où les caractéristiques d'accessibilité pourraient être améliorées.



Image 8 : parc national de la Mauricie, banque d'images de PC.

*L'équipe de l'infrastructure de l'EV, en collaboration avec l'équipe de l'accessibilité et de l'inclusion de l'EV, a élaboré une liste de suggestions visant à accroître l'accessibilité des unités d'hébergement diversifiées. Ce point est abordé en détail à la p. 24, Soutien au Programme.

Parmi les principes clés énoncés dans les Lignes directrices du programme (2011) figurait celui d'offrir des options accessibles, dans la mesure du possible. Depuis lors, le Plan d'action pour l'accessibilité 2022-2025 (Plan d'action) de Parcs Canada, qui renvoie à la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, a été mis en œuvre. Le Plan d'action décrit les engagements et les approches actuels de Parcs Canada en matière d'accessibilité. Si ce plan prévoit l'obligation d'améliorer les installations destinées aux visiteurs en investissant dans l'infrastructure, il ne précise aucun besoin ni échéancier pour la mise à niveau des unités d'hébergement existantes.

En outre, bien que certaines normes du Plan d'action (et de la *Loi canadienne sur l'accessibilité*) puissent s'appliquer, il n'existe pas de norme d'accessibilité unique pour des structures telles que les unités d'hébergement diversifiées. On a donc constaté des variations dans le niveau d'accessibilité et dans les types de rénovations mises en œuvre en divers endroits*.

Les différentes caractéristiques d'accessibilité et les modifications connexes apportées aux oTENTiks, aux Ôasis et aux MicrOcubes après l'adoption de la Loi sont présentées dans les paragraphes suivants.

oTENTik

On a constaté qu'à certains endroits, les oTENTiks achetées étaient munies de rampes sur mesure spécialement conçues pour en améliorer l'accessibilité. Ailleurs, on a modifié les oTENTiks pour

aménager des rampes, améliorant ainsi l'accessibilité pour un plus grand nombre d'utilisateurs.

Des modifications supplémentaires ont été apportées à certains emplacements pour améliorer les caractéristiques d'accessibilité (abaisser les lits pour faciliter les transferts, découper une ouverture sous le plateau de la table, supprimer un croisillon supplémentaire sous la table pour offrir aux utilisateurs de fauteuils roulants un dégagement suffisant pour leurs jambes, etc.). Certains membres du personnel ont utilisé le document d'orientation conçu pour les aider à déterminer quelles caractéristiques d'accessibilité inclure dans leurs travaux de modernisation.

Ôasis et MicrOcube

La conception structurelle des Ôasis et des MicrOcubes a posé des problèmes d'accessibilité à certains utilisateurs. Ces deux types d'unités se caractérisent par de petits espaces intérieurs, et les Ôasis sont meublées de lits mezzanines, ce qui limite encore leur accessibilité. En outre, certaines Ôasis, comme celles du parc national et lieu historique national Kejimikujik, sont suspendues; on y accède par une passerelle escarpée, ce qui les rend moins accessibles pour certains utilisateurs.

Cette constatation est traitée dans recommandation 2.

D'autres modifications ont également été apportées pour améliorer les caractéristiques d'accessibilité; cependant, tout changement mis en œuvre ailleurs qu'aux endroits visités n'a pas pu être documenté, car ces renseignements ne sont ni centralisés ni facilement accessibles.

Outre les modifications apportées aux unités elles-mêmes, d'autres mesures peuvent améliorer l'accessibilité : placer les unités de manière stratégique à des endroits offrant une meilleure accessibilité globale, par exemple là où l'on peut facilement se rendre de l'unité vers des commodités adjacentes (comme des toilettes), minimiser la nécessité de monter ou de descendre des pentes raides, limiter les marches à l'entrée, etc.

Information accessible au public

On a constaté que l'information mise à la disposition du public concernant l'accessibilité des solutions d'hébergement diversifiées variait d'un endroit à un autre. Certains sites Web donnent des détails complets sur les caractéristiques d'accessibilité (largeur des portes, proximité du stationnement, toilettes accessibles, hauteur des lits, modifications apportées aux meubles, etc.), mais d'autres fournissent des descriptions plus limitées, indiquant par exemple combien d'unités sont munies de rampes d'accès, sans autre détail. Vu les différences dans les renseignements sur l'accessibilité fournis au public, certains visiteurs pourraient avoir du mal à déterminer si une unité d'hébergement répond à leurs besoins précis.

Les mesures ministérielles, p. ex. celles décrites dans le Rapport sur les résultats ministériels (RRM) de Parcs Canada pour 2023-2024, soutiennent l'amélioration de l'information sur l'accessibilité publiée sur les sites Web de l'organisme en ce qui concerne les expériences et les services offerts aux visiteurs. Plus précisément, on a publié une version actualisée de l'application mobile de Parcs Canada qui contient des renseignements sur les caractéristiques d'accessibilité offertes.

*Norme B651-18 : Conception accessible pour l'environnement bâti. *Les critères d'accessibilité de Kéroul sont les seules normes reconnues par le ministère du Tourisme du Québec pour la certification et l'attribution des cotes d'accessibilité.

Normes d'accessibilité

Puisqu'il n'existe pas de norme propre aux unités d'hébergement diversifiées, l'équipe de l'accessibilité et de l'inclusion de l'EV a collaboré avec l'équipe de l'infrastructure de l'EV – Camping et hébergement pour produire un document décrivant les options de modernisation fondées sur les normes pertinentes (mis à jour en 2023). Il comprend les exigences variées de l'Association canadienne de normalisation*, du *Code national du bâtiment* du Canada de 2015, des documents produits par l'entreprise qui a fourni les unités (Biome) ainsi que Kéroul, qui s'appuie sur les normes de conception sans obstacle du *Code de construction du Québec***.

Prochaines étapes

Les personnes interrogées dans les unités de gestion ont exprimé le souhait d'intégrer davantage l'accessibilité au Programme, et des progrès ont été réalisés en de nombreux endroits. Toutefois, l'information sur les modifications n'est pas centralisée, ce qui nuit au suivi et au contrôle des progrès. À l'avenir, les unités de gestion aimeraient comprendre plus clairement les attentes de Parcs Canada en matière d'accessibilité dans le cadre de l'exécution du Programme.

Dans l'ensemble, le paysage de l'accessibilité évolue. En offrant des renseignements détaillés aux visiteurs, on aiderait donc les personnes ayant des problèmes de mobilité à prendre des décisions éclairées sur leurs visites dans les parcs, ce qui irait dans le sens du projet pluriannuel de Parcs Canada visant à mettre en évidence et à améliorer l'information relative à l'accessibilité, comme indiqué dans le RRM de 2023-2024.



Image 9 : parc national et lieu historique national Kejimikujik, banque d'images de PC.

Impact environnemental et résilience climatique

Attente : L'impact environnemental a été pris en compte lors de l'élaboration du Programme.

Constatation 1 : D'après les éléments probants, le personnel a réalisé les évaluations d'impact environnemental requises, conformément à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012) et à la Loi sur l'évaluation d'impact (2019) mise à jour.

Le processus d'évaluation d'impact environnemental de Parcs Canada est guidé par la Directive sur l'évaluation d'impact (2019), qui s'applique à l'ensemble des projets, politiques, programmes et plans autorisés par Parcs Canada susceptibles de causer des effets environnementaux négatifs sur les ressources naturelles et culturelles.

Les données relatives aux visites de sites ont confirmé que les évaluations nécessaires avaient été effectuées et que les experts compétents (archéologues, biologistes, etc.) avaient été consultés. Il s'agit notamment d'évaluations d'impact de base (EIB) et d'évaluations d'impact courantes préapprouvées (EICP).

Au besoin, des analyses sur les espèces en péril ont également été intégrées aux processus d'évaluation existants.

Évaluation d'impact de base

Le mécanisme d'EIB est utilisé lorsque les effets environnementaux négatifs potentiels sont prévisibles, que ceux-ci toucheront seulement l'emplacement où est réalisé le projet ou les environs et que des mesures d'atténuation sont bien établies. Les EIB recommandent généralement des mesures d'atténuation pour limiter le plus possible les répercussions environnementales négatives du projet.

Les mesures prennent en compte des facteurs tels que les habitudes de reproduction et de migration de la faune ainsi que le maintien de zones tampons entre les chantiers et les secteurs abritant des espèces végétales ou animales sensibles.

Évaluation d'impact courante préapprouvée

Mis à jour pour tenir compte de la *Loi sur l'évaluation d'impact* (2019), le mécanisme d'EICP a été présenté en 2019. Ce processus simplifié peut être utilisé pour des projets courants et répétitifs dont les effets environnementaux sont bien compris et prévisibles.

Suivi et contrôle

En tout, 35 évaluations liées à l'installation d'unités d'hébergement diversifiées et d'infrastructure connexe ont été consignées dans la base de données des évaluations d'impact de Parcs Canada (de 2013 à 2024). Parmi

celles-ci, 25 s'appuyaient sur le mécanisme d'EIB, et les dix autres, sur le mécanisme d'EICP. Sur les dix EICP, quatre portaient sur des unités précédemment évaluées qui ont été modernisées pour offrir des options de chauffage utilisant l'électricité ou des réservoirs de propane.

Constatation 2 : Bien que de nombreuses unités d'hébergement sont encore en bon état, il existe des variations en fonction du climat de chaque endroit, du type d'unité et des adaptations structurelles apportées.

État des unités d'hébergement

Pour évaluer l'état des unités, on a notamment effectué une analyse des inscriptions dans le système Maximo. Parcs Canada utilise ce logiciel Web comme base de données centrale sur les biens bâtis.

À l'heure actuelle, 342 évaluations structurelles ont été consignées dans la base de données, ce qui représente 76 % de l'inventaire total en 2023-2024. Toutefois, en 2023-2024, on a constaté que sur les 450 unités (418 oTENTiks, 20 Ôasis et 5 MicrOcubes), un total de 183 inspections sont considérées comme à jour (effectuées au cours des cinq dernières années), soit environ 41 % de l'inventaire total pour 2023-2024.

La figure 7 présente l'évaluation globale de l'état des unités d'après les 183 inspections les plus récentes consignées dans la base de données. Comme le montre le diagramme, un peu moins de la moitié des unités ont reçu les cotes «bon» (A) ou «passable» (B)*. Les cinq Ôasis du parc national Fundy ont été jugées en «très mauvais» état (D). En 2024, les unités d'hébergement ayant obtenu la note D ont été mises hors service; elles ne sont plus utilisées.

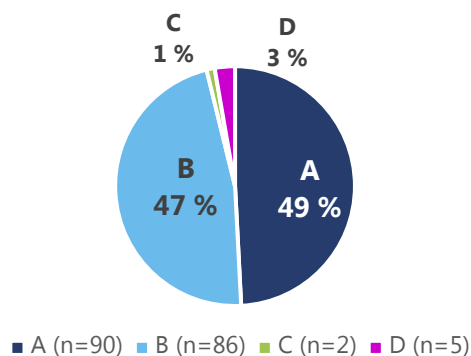
Conditions climatiques

Les visites sur place, la recension des écrits et les entretiens ont permis de constater que les dommages causés par les conditions climatiques n'avaient généralement pas d'incidence sur l'état structurel des oTENTiks. Un petit nombre d'unités d'hébergement ont été endommagées par des phénomènes météorologiques extrêmes tels que des tempêtes de vent, des tornades et des inondations.

Ce sont les Ôasis qui sont les plus malmenées par les éléments. Beaucoup de ces unités ont connu des fuites d'eau, causant une condensation de l'humidité à l'intérieur. À deux emplacements visités, les problèmes d'humidité ont été atténués par la pose de systèmes de ventilation. Il s'agit d'une pratique prometteuse qui mériterait d'être explorée davantage afin d'améliorer la résilience climatique des autres unités d'hébergement.

Bien que le nombre de MicrOcubes soit très faible (n=3 dans Maximo), les données des visites sur place ont permis de constater que les problèmes d'entretien liés au climat étaient limités. Selon le personnel, la conception simple et le nombre réduit de pièces mobiles de ces unités contribuent à limiter les dommages potentiels liés au climat. Certaines sont dotées d'un système de ventilation qui permet de contrôler le degré d'humidité à l'intérieur, comme c'est le cas pour les Ôasis.

Figure 7 : Notes d'inspection consignées dans Maximo de 2020 à 2024.



Description des notes*

A. Bon : Les lacunes relevées n'ont aucune incidence ou une incidence négligeable sur le rendement fonctionnel (ou le niveau de service) du bien. Aucun travail de remise en état prévisible n'est requis, à condition que des travaux d'entretien préventif réguliers et des travaux d'entretien correctif mineurs soient effectués en temps opportun.

B. Passable : Les lacunes relevées ont une incidence importante sur le rendement fonctionnel (ou le niveau de service) du bien. Les lacunes n'ont pas d'effet cumulatif ou préjudiciable négligeable les unes sur les autres. Un ou plusieurs composants du bien nécessitent des travaux de remise en état qui n'entraîneront pas de fermeture prolongée du bien.

C. Mauvais : Une ou plusieurs composantes nécessitent des travaux de remise en état dans la mesure où une intervention majeure est nécessaire pour stabiliser, consolider, renforcer ou reconstruire le bien.

D. Très mauvais : Le bien est actuellement non sécuritaire, instable ou inutilisable.

*Source : Fiche d'information dans Maximo

Adaptations structurelles

On constate qu'aux emplacements où l'on a pris l'initiative de modifier les unités d'hébergement diversifiées, soit lors de leur installation soit au moyen de travaux de mise à niveau, le personnel considère que ces modifications ont permis de prolonger la durée de vie des unités, en particulier pour les oTENTiks.

Parmi les exemples de modifications, citons l'ajout de contreplaqué sous le toit en toile et l'élévation des poutres d'appui qui se trouvaient au sol afin d'éviter la détérioration du bois.

*Pour en savoir plus sur les efforts déployés aux emplacements visités pour améliorer la durabilité, voir l'annexe 4.

Au moment de l'installation, la durée de vie moyenne des unités d'hébergement diversifiées était de 8 à 10 ans. À l'heure actuelle, beaucoup sont encore dans un état bon ou passable (voir la figure 7). Certaines ont été installées en 2013, et dépassent donc la durée de vie prévue de dix ans.

Ces adaptations structurelles, ainsi que d'autres pratiques écologiquement viables, comme la réalisation d'études d'impact, une sélection d'endroits tenant compte de critères écologiques et sociaux, et l'harmonisation avec la planification environnementale globale des emplacements, ont permis à Parcs Canada de se conformer aux pratiques durables relevées dans l'a recension des écrits.

Pour adapter davantage les unités aux conditions climatiques changeantes et accroître les efforts

de durabilité environnementale relevés dans l'a recension des écrits, on pourrait inclure des tentes écologiques mobiles pouvant être protégées des phénomènes naturels, tels que les inondations, et le démontage des unités d'hébergement en basse saison aux fins de restauration écologique.

Cette constatation est traitée dans la recommandation 1.



Image 10 : banque d'images de Parcs Canada.

Soutien au Programme

Attente : Les unités de gestion ont reçu un soutien adéquat de la part du personnel du Programme.

Constatations : Les personnes interrogées ont reconnu que l'équipe du Programme a offert un soutien utile aux unités de gestion et contribué à la mise en œuvre efficace du Programme.

La majorité des personnes interrogées ont estimé que l'équipe du programme était réactive aux questions et que leurs problèmes étaient traités dès qu'ils se présentaient. En outre, bien que l'équipe du Programme n'ait pas d'expertise technique, elle a été en mesure de faciliter l'accès aux bonnes ressources lorsque cela était possible.

Bien que la rétroaction ait été positive dans l'ensemble, à certains emplacements, les employés estimaient que le personnel n'avait pas l'expertise nécessaire pour réaliser une analyse coûts-avantages précise, comme cela était exigé dans la demande de financement au titre du Fonds. Ainsi, des orientations supplémentaires auraient pu aider les unités de gestion à estimer plus précisément les coûts du cycle de vie, y compris les coûts récurrents d'entretien et de réfection, ainsi que le potentiel de génération de recettes pour tout emplacement.

Communauté de pratique

L'équipe du Programme a mis sur pied, en 2017-2018, une communauté de pratique qui a permis aux unités de gestion de se réunir et d'échanger de l'information sur les défis, les pratiques exemplaires et les solutions. On a ainsi limité la perte de mémoire institutionnelle au sein des unités de gestion causée par le roulement élevé de personnel.

L'équipe du Programme a rédigé et communiqué, par l'entremise de cette communauté, plusieurs documents d'orientation dont certains sont résumés dans les paragraphes suivants.

L'offre comprenait une estimation des coûts de construction de chaque type d'unité et de toute modification nécessaire pour assurer l'accessibilité.

En favorisant les échanges entre les sites pour trouver des solutions aux problèmes courants et en aidant les unités de gestion à communiquer avec l'entrepreneur, l'équipe du Programme a aidé à la mise en œuvre efficace du Programme de diversification de l'hébergement.

Lorsqu'on examine la demande d'unités d'hébergement en tant que facteur de l'efficacité du Programme, on constate que malgré la mise hors service de certaines unités en raison de problèmes de conception structurelle (c.-à-d., Ôasis), et malgré l'entretien et les réparations continus nécessaires, 75 % (n=326) du nombre total annuel moyen d'unités (n=423) a été réservé de 2018-2019 à 2023-2024.

Remarque : La raison de l'écart entre le nombre d'unités réservées et le nombre disponible n'est pas claire. Il pourrait être attribuable au fait que des sites gèrent certaines réservations en dehors du SRPC, ou que des unités de gestion n'informent pas le personnel responsable de l'infrastructure relative à l'EV ou ne mettent pas à jour les données dans Maximo concernant les unités en réparation ou hors service.

De plus, comme mentionné à la p. 18 dans la section Demande des visiteurs, le taux d'occupation des unités d'hébergement diversifiées est passé de 48 % à 72 % en 2023-2024, après avoir été stable de 2018-2019 à 2022-2023.

Orientations en matière d'accessibilité

Tel qu'il est mentionné précédemment, un document d'orientation sur les modifications possibles a été rédigé. Comme l'OTENTik se prêtait mieux aux travaux de modernisation que les deux autres types d'unités, le guide met l'accent sur celle-ci.

Le document porte sur les modifications pouvant être faites par des employés du site ayant des compétences en menuiserie; elles sont classées selon leur priorité et leur degré d'importance en matière d'accessibilité.

Parmi les suggestions figurent notamment la modification de la hauteur des lits, le dégagement de l'accès aux fenêtres et l'installation de prises de courant accessibles. Ce document a ensuite été communiqué aux unités de gestion par l'entremise de la communauté de pratique.

Orientations pour les améliorations structurelles

Grâce à la communauté de pratique, l'équipe du Programme a également présenté des recommandations visant à prolonger la durée de vie des OTENTiks. On a suggéré d'ajouter du contreplaqué sous la toile ou de remplacer celle-ci par un toit en acier, de renforcer les rebords du toit et d'apporter un soutien structurel supplémentaire à la saillie du toit.

En outre, une offre d'unités d'hébergement (2023) a été élaborée pour fournir des suggestions aux unités de gestion sur la manière de prolonger la durée de vie des unités existantes et pour présenter en détail les solutions d'hébergement potentielles en vue d'une planification future.



Image 11 : Parc national et réserve de parc national Kluane, Banque d'images de PC.



Efficiency

Attente	Constatations
Question d'évaluation 5 :	Dans quelle mesure l'exécution du Programme est-elle efficace?
Les rôles et les responsabilités du Programme sont clairs et favorisent sa mise en œuvre efficace.	En établissant plus précisément, et en communiquant mieux, les rôles et les responsabilités, on pourrait accroître l'efficacité de la prestation du Programme.
Le personnel chargé du Programme s'est servi d'un modèle de recouvrement de coûts comme principe directeur.	Les données indiquent que les unités d'hébergement diversifiées génèrent des recettes plus élevées par unité que les emplacements de camping.
	Les difficultés rencontrées pour établir les coûts opérationnels, ainsi que les variations des coûts d'investissement entre différents sites, ont empêché une évaluation précise du recouvrement de coûts.

Rôles et responsabilités du Programme

Attente : Les rôles et les responsabilités sont clairs et favorisent la mise en œuvre efficace du Programme.

Constatations : En établissant plus précisément, et en communiquant mieux, les rôles et les responsabilités, on pourrait accroître l'efficacité de la prestation du Programme.

Comme il est indiqué à la p. 11, les rôles et les responsabilités pour la prestation du Programme sont actuellement répartis entre la Direction générale des opérations, qui est responsable de la mise en œuvre dans les unités de gestion, et la DGREEV, qui voit à la gestion du Programme, au soutien stratégique et aux processus nationaux d'approvisionnement.

Rôles et responsabilités

Récemment créée (2023), la Direction générale des biens immobiliers et des actifs (DGBIA) a également offert un appui au Programme. Cependant, les unités de gestion avaient une

compréhension limitée de son rôle.

À ce titre, si l'on établissait et communiquait clairement les rôles de la DGBIA au sein du Programme, on pourrait accroître l'efficacité de sa prestation.

Il serait également possible d'établir plus précisément, et de communiquer plus clairement, les rôles et les responsabilités des unités de gestion dans la consignation d'évaluations à jour dans Maximo (comme indiqué à la p. 22). Malgré les éléments probants indiquant que ces évaluations sont réalisées relativement fréquemment en de nombreux endroits, on a constaté que certains dossiers n'avaient pas été mis à jour.

Évaluations structurelles

Les évaluations structurelles sont essentielles si l'on veut relever les différents besoins en matière d'entretien et de réparation. En outre, de nombreuses unités d'hébergement approchent de la fin de leur cycle de vie utile, d'où l'importance de réaliser des évaluations structurelles.

Si elle disposait d'information à jour sur l'ensemble des unités d'hébergement diversifiées, l'équipe de la DGBIA pourrait contribuer à augmenter l'efficacité de la prestation du Programme.

Cela pourrait se faire en planifiant avec précision le cycle de vie des unités d'hébergement diversifiées, y compris en cernant les besoins en matière d'entretien et de réparation, de façon à

accroître leur durée de vie.

La planification du cycle de vie pourrait aussi aider à décider si certaines unités d'hébergement doivent être mises hors service et, le cas échéant, lesquelles.

Dans le RRM de 2023-2024, le vieillissement de l'infrastructure et les lacunes sur les plans de l'entretien et de la réfection ont été mentionnés parmi les problèmes liés à certains biens bâtis. En raison de ce risque, Parcs Canada a commencé à mettre à jour Maximo afin d'y consigner l'état actuel de ses biens contemporains, dont font partie les solutions d'hébergement diversifiées. Les efforts visant à tenir à jour un registre de l'état structurel de ces unités s'appuieraient sur ces efforts.

Si l'on établissait plus précisément et communiquait mieux clairement les rôles et les responsabilités de la DGBIA dans la prestation du Programme, les unités de gestion pourraient accéder plus efficacement aux compétences et à l'expertise de la DGBIA. En outre, les responsabilités des unités de gestion devraient être clairement définies afin d'accroître la capacité de la DGBIA à réaliser ces gains d'efficacité.

Cette constatation est traitée dans la recommandation 1.

Recouvrement de coûts

Attente : Le personnel chargé du Programme s'est servi d'un modèle de recouvrement de coûts comme principe directeur.

Constatation 1 : Les données indiquent que les unités d'hébergement diversifiées génèrent des recettes plus élevées par unité que les emplacements de camping.

Figure 8 : Nombre total annuel moyen d'unités d'hébergement diversifiées et d'emplacements de camping de 2018-2019 à 2023-2024

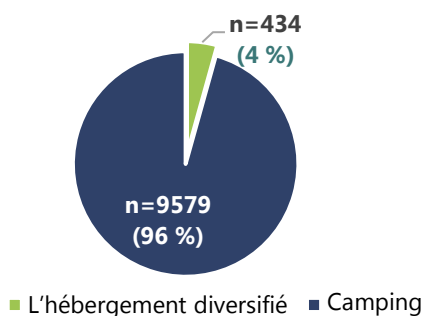
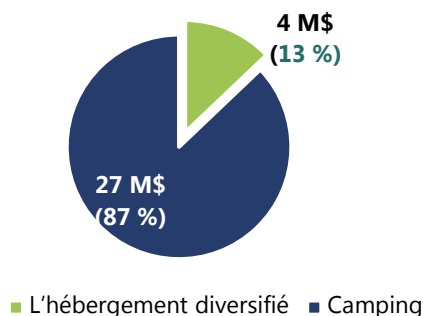


Figure 9 : Recettes annuelles moyennes par type d'hébergement, de 2018-2019 à 2023-2024



Comme il a été précisé lors des étapes préalables à l'évaluation, le Programme procède actuellement à un examen de ses coûts et de ses recettes afin de quantifier le rendement du capital investi. L'évaluation était donc axée sur la collecte et l'analyse de données concernant les recettes et les dépenses qui serviront de complément à cet examen et sur la prestation d'information sur le recouvrement de coûts du Programme.

La figure 8 s'appuie sur le nombre total annuel moyen de solutions d'hébergement de 2018-2019 à 2023-2024 pour montrer l'inventaire des unités d'hébergement diversifiées et des emplacements de camping. Comme le montre le graphique, les unités d'hébergement diversifiées ne représentent qu'un faible pourcentage (4 %) de l'ensemble de l'offre. Voir l'annexe 2 pour connaître le nombre total d'unités.

Remarque sur le nombre d'unités : en 2018-2019, il y avait au total 400 unités d'hébergement diversifiées. En 2023-2024, ce nombre est passé à 450. Au fil des ans, le nombre d'unités a connu certaines fluctuations en raison d'achats à certains endroits, de fermetures dues à des travaux d'entretien et de réparation, et de la mise hors service d'autres unités, notamment dix Ôasis en 2022-2023.

Le nombre total de 450 unités

exclut également dix oTENTiks qui n'étaient pas en service de 2018-2019 à 2023-2024.

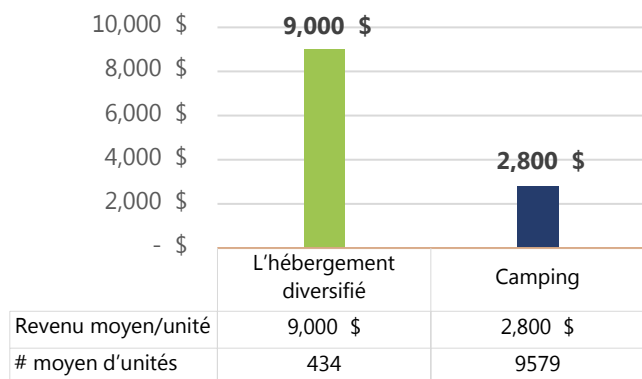
Recettes

De 2018-2019 à 2023-2024, les recettes annuelles moyennes tirées des unités d'hébergement diversifiées étaient de 4 millions de dollars, comparativement à environ 27 millions de dollars pour l'offre de camping. Ces données ont permis de calculer le pourcentage des recettes par différent type d'hébergement (voir figure 9). En outre, on a constaté que les unités d'hébergement diversifiées comptent pour une part plus importante des recettes par rapport à leur nombre (**13 % des recettes pour 4 % des solutions d'hébergement**). (Voir les figures 8 et 9.)

Les données sur la part des recettes relativement à la proportion des solutions d'hébergement se trouvent à la figure 10, à la page suivante. Le graphique, qui montre le nombre total annuel moyen de solutions d'hébergement et les recettes annuelles moyennes de 2018-2019 à 2023-2024, fait ressortir les différences sur le plan des recettes entre les unités d'hébergement diversifiées et les emplacements de camping.

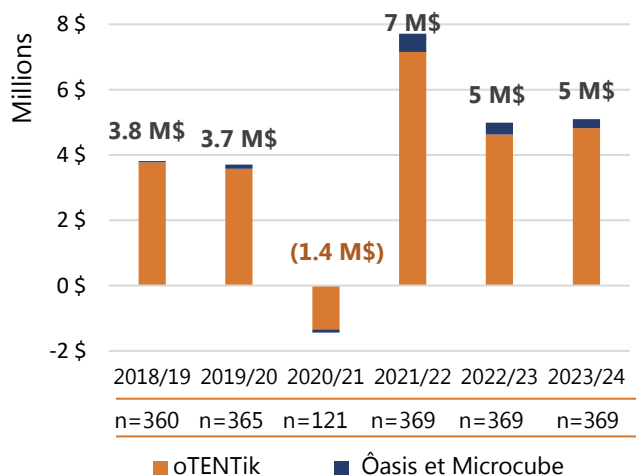
Cette constatation est traitée dans la recommandation 3.

Figure 10 : Recettes annuelles moyennes par unité avec nombre moyen d'unités, de 2018-2019 à 2023-2024



L'analyse par exercice financier révèle une hausse des recettes annuelles tirées des unités d'hébergement diversifiées de 2018-2019 à 2023-2024, comme le montre la figure 11 ci-dessous.

Figure 11 : Recettes annuelles par type d'hébergement diversifié de 2018-2019 à 2023-2024, avec nombre d'unités réservées.



Les données sur les recettes générées par les unités d'hébergement diversifiées laissent croire que celles-ci sont rentables. Pour établir si le Programme a mis en œuvre un modèle de recouvrement de coûts, il est essentiel d'évaluer les coûts récurrents d'entretien et de réparation ainsi que les investissements dans les immobilisations. Ces considérations de coût sont examinées plus en détail dans les sections suivantes.

Constatation 2 : Les difficultés rencontrées pour déterminer les coûts opérationnels, ainsi que les variations des coûts d'investissement entre les différents sites, ont empêché une évaluation précise du recouvrement de coûts.

Au sein des unités de gestion, les coûts récurrents liés à l'entretien et aux réparations des biens bâtis sont généralement inscrits au budget de gestion des actifs. Ces données ne reflètent donc pas exactement les dépenses liées au Programme seul. Ce système de codage financier et les difficultés connexes pour cerner les dépenses exactes liées au Programme sont décrits en détail ci-dessous.

Coûts de fonctionnement

Dans le système de codage financier, certaines dépenses d'entretien et de réparation sont liées à des activités multiples au sein de l'unité de gestion. Dans ces cas, les unités de gestion peuvent imputer des coûts à des domaines non inclus dans le Programme, même si les travaux appuient directement ou indirectement l'exécution du Programme. Ainsi, les unités de gestion ont signalé que le personnel de nettoyage s'occupe de nettoyer l'ensemble du camping, y compris les toilettes, les emplacements de camping et les unités d'hébergement diversifiées. Ces activités sont donc codées dans le budget plus important des actifs, sans être directement liées au Programme.

***Remarque :** Au début de 2020-2021, Parcs Canada a dû rembourser les réservations annulées en raison des fermetures liées à la COVID-19, ce qui a entraîné des recettes négatives. Lorsque les restrictions liées à la COVID-19 ont été levées en 2021-2022, le système de réservation est devenu accessible en avril 2021 pour les mois d'été 2021.

Au cours du même exercice, le système a été mis en service à l'hiver 2022, selon le calendrier habituel. Ainsi, les recettes tirées des réservations d'avril 2021 puis de l'hiver 2022 ont toutes deux été calculées dans l'exercice 2021-2022, causant une hausse des revenus.

Bien qu'il soit responsable des sites dans leur ensemble, le personnel a souligné qu'il faut plus de temps pour nettoyer les oTENTiks et les Ôasis que les emplacements de camping classiques, ce qui peut rehausser les coûts du nettoyage. Selon un document rédigé par le personnel du Programme, le temps nécessaire à l'entretien quotidien d'une oTENTik varie de 25 à 40 min par unité. Aucune estimation n'a été fournie pour les Ôasis et les MicrOcubes.

Coûts en capital

Bien que le coût unitaire soit une partie importante des dépenses globales du Programme, il est important de tenir compte également des dépenses d'investissement supplémentaires. Les facteurs clés influant sur ces coûts sont abordés dans les sections suivantes.

Coût des unités

Il existait des variations liées à l'ajout de caractéristiques choisies par les sites. Les unités diversifiées reposent sur un modèle de base auquel des ajouts pouvaient être apportés, notamment :

- isolant;
- chauffage (poêle à bois, propane, électricité);
- rampe d'accès;
- éclairage solaire;
- table de pique-nique;
- support à bois;
- barbecue.

Le tableau 6 indique le coût d'une oTENTik, de son expédition et de son installation sur un site nordique, ainsi que des articles additionnels achetés, p. ex. pour le chauffage ou l'éclairage solaire.

Installation

Les coûts d'installation varient également selon que le site dispose ou non d'une infrastructure de camping préexistante. Ceux qui en sont dépourvus ont dû faire des dépenses d'investissement plus élevées afin de préparer l'aménagement des solutions d'hébergement, notamment :

- défrichage;
- construction de toilettes;
- rénovation et amélioration des aires de pique-nique;
- aménagement d'un espace où stocker le bois de chauffage.

Tableau 6 : Coût d'achat d'une oTENTik dotée de caractéristiques supplémentaires, 2022-2023*

Article	Coût
oTENTik avec lits superposés, table et chaises	24 699 \$
Expédition et installation	13 000 \$
Options pour 3 saisons et plus : isolant	6 417 \$
Poêle à bois et cheminée	3 501 \$
Installation de composants pour 3 saisons et plus	3 000 \$
Rampe pour unité à accès universel	2 818 \$
Éclairage solaire	1 415 \$
Couvre-matelas	912 \$
Mobilier du site (table de pique-nique, foyer)	600 \$
Habillage des portes et fenêtres	321 \$
Support à bois extérieur	139 \$
Trousse d'outils pour poêle à bois	120 \$
Support à bois intérieur	94 \$
Total	57 036 \$

*Coûts obtenus auprès de la DGDPF et tirés de l'offre à commande des oTENTiks

En ce qui concerne l'installation, les personnes interrogées en régions rurales ou éloignées ont indiqué que les coûts d'expédition étaient élevés, ce qui entraînait des différences de dépenses par rapport aux sites se trouvant à proximité du fournisseur, basé au Québec.

Les documents internes du Programme (Ébauche de l'offre d'unités d'hébergement 2023) ont fourni des estimations combinant le coût des unités oTENTik et MicrOcube avec les coûts d'installation. Le document ne tenait pas compte des Ôasis. Il convient de noter que l'équipe d'évaluation n'a pas été en mesure d'examiner les méthodes utilisées pour établir les estimations de coûts. Les coûts décrits sont les suivants :

- Unité oTENTik pour 3 saisons (2020) : 40 000 \$
- Unité MicrOcube (2019) : 33 000 \$

Réparations

La nature et l'étendue des réparations nécessaires varient d'un endroit à l'autre. Comme nous l'avons

vu précédemment, elles dépendent en grande partie du type d’unité et des conditions climatiques. Le tableau 7 donne un aperçu des pièces de rechange les plus couramment achetées.

Tableau 7 : Coût des pièces devant être remplacées couramment dans les oTENTiks, 2023-2024

PIÈCE	2023-2024
Moustiquaire de remplacement	51,96 \$
Fenêtre de remplacement en vinyle	56,07 \$
Couvre-matelas	910,00 \$
Remplacement du toit de toile extérieure (PVC)	3 239,76 \$
Total	4 257,79 \$

Des variations dans les dépenses ont également été constatées selon la capacité du personnel à effectuer les réparations lui-même ou selon qu’il a dû faire appel à un entrepreneur pour réaliser les travaux, ce qui entraînait des coûts supplémentaires. De plus, dans certains sites, les petites pièces de rechange ont été achetées auprès de fournisseurs locaux à un prix inférieur à celui proposé par l’entrepreneur (p. ex., poignées de porte, boutons-pression).

Rénovations

Le nombre de rénovations entreprises et achevées après l’installation a également varié, aussi bien en termes de portée que de coût. Les modifications les plus courantes visant à prolonger la durée de vie des unités comprenaient le renforcement des toits des oTENTiks pour qu’elles résistent mieux aux conditions climatiques, la rénovation de la structure des Ôasis pour éviter la formation de moisissures et la rénovation de l’intérieur des Ôasis pour éviter les fuites d’eau. Les personnes interrogées ont également mentionné l’amélioration des caractéristiques d’accessibilité et la modernisation des options de chauffage pour garantir que les unités restent conformes aux normes.

La portée des mises à niveau réalisées variait d’un site à l’autre et était en grande partie laissée à la discrétion du personnel. Comme ces travaux n’ont

pas fait l’objet d’un suivi exhaustif dans Maximo, il n’a pas été possible de déterminer les coûts connexes.

Rapport coût-efficacité potentiel

Les recettes enregistrées confirment la rentabilité potentielle du Programme. Les obstacles empêchant de déterminer les coûts opérationnels, tels que les coûts récurrents d’entretien et de nettoyage ainsi que les coûts d’investissement propres à chaque site, notamment la mise à niveau des unités, l’installation, la préparation du site et les réparations nécessaires, n’ont pas permis de déterminer si le Programme avait réussi à mettre en œuvre un modèle de recouvrement de coûts.

Afin d’évaluer le recouvrement de coûts des unités, des efforts pourraient être déployés pour compléter les informations figurant dans les documents du Programme (Offre d’unités d’hébergement 2023) qui présentent une estimation des coûts et de l’installation des unités ainsi que le temps nécessaire pour les nettoyer. Il sera également nécessaire de mener un examen plus poussé des coûts opérationnels et des dépenses en immobilisations pertinents décrits dans le présent rapport.

Cette constatation est traitée dans la recommandation 3.



Image 12 : MicroCube, parc national Forillon, banque d’images de PC.

Recommandations et réponses de la direction



Recommandation 1

Afin d'offrir un soutien accru aux unités de gestion dans l'administration de la diversification de l'hébergement, la vice-présidente, Relations externes et Expérience du visiteur, en collaboration avec le vice-président, Biens immobiliers et Actifs, devrait :

1. Établir et faire connaître les rôles et responsabilités de la Direction générale des biens immobiliers et des actifs en ce qui concerne la diversification de l'hébergement; et
2. Établir des lignes directrices à l'intention des unités de gestion relativement à la saisie des données sur l'évaluation des structures dans Maximo afin d'aider à la planification du cycle de vie des unités d'hébergement diversifiées.

Pour connaître les principales constatations liées à cette recommandation, consultez les sections suivantes du rapport :

- Impact environnemental et résilience climatique, p. 23-25, État des unités d'hébergement
- Rôles et responsabilités du Programme, p. 28

Réponse de la direction

Recommandation acceptée. La vice-présidente, Relations externes et Expérience du visiteur, devra collaborer avec le vice-président, Biens immobiliers et Actifs, pour clarifier et faire connaître les rôles et responsabilités de la Direction générale des biens immobiliers et des actifs liés à la diversification de l'hébergement. Cette collaboration visera à améliorer la clarté opérationnelle et le soutien aux unités de gestion.

En outre, le vice-président, Biens immobiliers et Actifs, dirigera l'élaboration d'orientations nationales pour la collecte et le formatage cohérents des données d'évaluation structurelle dans Maximo, en collaboration avec le Vice-président, Relations externes et Expérience du visiteur. Cette initiative vise à fournir une compréhension globale de l'état des biens, permettant ainsi une planification plus efficace du cycle de vie des unités d'hébergement de types différents.

Produits livrables	Échéancier	Responsables
1.1 Réunir un groupe de travail au niveau des cadres pour définir et clarifier officiellement par document les rôles et les responsabilités liés au programme national de diversification de l'hébergement.	Mars 2026	Directrice, Expérience du visiteur, avec la directrice, Gestion Intégrée des Ressources
1.2 Élaborer un processus normalisé de saisie des données et une formation sur Maximo afin d'assurer un suivi cohérent de l'état des biens et une planification adéquate du cycle de vie des unités d'hébergement de types différents.	Avril 2027	Directeur, Stratégie des portefeuilles En collaboration avec le vice-président principal, Opérations, et la directrice, Expérience du visiteur

Recommandation 2

Pour améliorer l'expérience du visiteur, respecter les engagements de Parcs Canada en matière d'accessibilité et appuyer la prise de décisions stratégiques concernant les investissements futurs, le vice-président de la Direction des biens immobiliers et des Actifs, le vice-président des Relations externes et Expérience du visiteur, et le vice-président principal, Opérations, devraient collaborer pour :

1. Élaborer et mettre en œuvre un processus standardisé de saisie des données concernant les caractéristiques d'accessibilité de toutes les unités d'hébergement diversifiées ;
2. Veiller à ce que les caractéristiques d'accessibilité pour les unités d'hébergement diversifiées soient communiquées de manière claire et cohérente au public ; et
3. Élaborer un ensemble d'exigences d'accessibilité pour les unités d'hébergement diversifiées afin de soutenir des investissements stratégiques dans la modernisation des unités.

Pour connaître les principales constatations liées à cette recommandation, consultez la section suivante du rapport :

➤ Accessibilité, p. 21-22

Réponse de la direction

Recommandation acceptée. Le vice-président, Biens immobiliers et Actifs, en collaboration avec le vice-président principal, Opérations, et la vice-présidente, Relations externes et Expérience du visiteur, dirigera l'élaboration d'un inventaire des caractéristiques d'accessibilité offertes dans l'ensemble des unités d'hébergement diversifiées ainsi qu'un ensemble d'exigences d'accessibilité pour les hébergements diversifiés.

Parallèlement, et en collaboration avec la vice-présidente, Relations externes et Expérience du visiteur, le vice-président principal, Opérations, veillera à ce que toutes les unités de gestion communiquent de manière claire et cohérente aux visiteurs les caractéristiques d'accessibilité des hébergements diversifiés et des infrastructures connexes.

Produits livrables	Échéancier	Responsables
2.1 Élaborer et tenir à jour un inventaire national des caractéristiques d'accessibilité des biens immobiliers d'hébergement diversifiés. Cet inventaire servira de source principale d'information sur l'accessibilité de ces biens. L'avantage est de disposer d'une information exacte et fiable à des fins de planification, de production de rapports et de communication.	Septembre 2026	Ingénieur en chef, Services techniques et spécialisés En collaboration avec le vice-président principal, Opérations, et la directrice, Expérience du visiteur

Produits livrables	Échéancier	Responsables
2.2 Mettre en œuvre une approche normalisée pour communiquer l'information sur l'accessibilité des hébergements diversifiés. Veiller à ce que l'information soit claire, cohérente et accessible lors de la planification du voyage, de la réservation, de l'arrivée et de l'expérience sur place, afin de soutenir une prise de décision éclairée et d'améliorer la satisfaction des visiteurs. La Direction des relations extérieures et de l'expérience du visiteur offrira une formation sur l'amélioration des communications en matière d'accessibilité aux unités de gestion. Toutes les unités de gestion se verront offrir la formation d'ici mars 2027.	Mars 2027	Directrice, Expérience du visiteur En collaboration avec le vice-président principal, Opérations
2.3 Veiller à ce que les caractéristiques d'accessibilité des hébergements diversifiés soient clairement affichées sur les sites web de toutes les unités de terrain.	Mars 2027	Vice-président principal, Opérations
2.4 Veiller à ce que les caractéristiques d'accessibilité des hébergements diversifiés soient mises en œuvre et clairement affichées sur les sites Web de toutes les unités de gestion.	Mars 2027	Directrice, Expérience du visiteur Ingénieur en chef, Services techniques et spécialisés

Recommandation 3

Dans le but de gérer efficacement les biens de Parcs Canada et de faciliter la prise de décisions financières, la vice-présidente, Relations externes et Expérience du visiteur, devrait collaborer avec le vice-président, Biens immobiliers et Actifs, et le vice-président principal, Opérations, pour :

1. Procéder à une évaluation du recouvrement de coûts de la diversification de l'hébergement en tenant compte des variations de coûts et des recettes à chaque site; et
2. Élaborer un plan visant à prolonger la durée de vie des unités d'hébergement existantes et à mettre hors service celles qui sont en mauvais état, le cas échéant.

Pour connaître les principales constatations liées à cette recommandation, consultez la section suivante du rapport :

➤ Recouvrement de coûts, p. 29-32

Réponse de la direction

Recommandation acceptée. La vice-présidente, Relations externes et Expérience du visiteur, dirigera l'évaluation du recouvrement des coûts des unités d'hébergement de types différents en collaboration avec le vice-président, Finances, et en consultation avec le vice-président, Biens immobiliers et Actifs ainsi que le vice-président principal, Opérations.

Parallèlement, la vice-présidente, Relations externes et Expérience du visiteur, travaillera conjointement avec le vice-président, Biens immobiliers et Actifs, en collaboration avec le vice-président principal, Opérations, pour élaborer des orientations visant à prolonger la durée de vie utile des unités d'hébergement de types différents et à identifier les unités à mettre hors service, le cas échéant.

Produits livrables	Échéancier	Responsables
3.1 Élaborer un modèle d'analyse de rentabilité comprenant un gabarit de calcul du rendement du capital investi qui pourrait être appliqué aux unités d'hébergement de types différents existantes pour déterminer la faisabilité du recouvrement des coûts et favoriser la prise de décision appropriée. Le modèle établi permettra également de déterminer la faisabilité de la prolongation du cycle de vie par rapport à la mise hors service des unités d'hébergement de types différents existantes.	Septembre 2026	Directrice, Expérience du visiteur En collaboration avec la directrice, Planification corporative, budgétisation, prévision, et le directeur, Stratégie des portfolios

Produits livrables	Échéancier	Responsables
3.2 Établir un plan national de prolongation du cycle de vie et de mise hors service des unités d'hébergement de types différents. Ce plan fournira des directives pour identifier les unités qui peuvent faire l'objet d'un réinvestissement stratégique afin de prolonger leur durée de vie opérationnelle, ainsi que celles qui doivent être mises hors service. Ce plan s'appuiera sur un processus opérationnel élaboré, tirant parti de l'analyse de rentabilité.	Mars 2027	Directrice, Expérience du visiteur avec le directeur, Stratégie des portfolios En collaboration avec le vice-président principal, Opérations



Image 13 : Parc national Elk Island, banque d'images de PC.

Annexes

Annexe 1 : Rôles et responsabilités

Figure 12 : Résumé des rôles et responsabilités, lignes directrices du Programme (2011)

Lignes directrices du Programme de diversification de l'hébergement (2011) Résumé des rôles et des responsabilités	
Bureau national	
Relations externes et Expérience du visiteur	Gérer le Programme, mettre à jour les lignes directrices connexes et octroyer des approbations. Fournir des conseils aux unités de gestion.
Biens immobiliers	Donner un avis lors de la préparation et de l'examen de contrats immobiliers. Donner des conseils sur les règlements applicables.
Directeurs généraux, Opérations	Procéder à l'examen et à l'approbation de l'analyse de rentabilisation soumise par le parc, le lieu historique, le secteur ou l'unité de gestion.
Centres de services	Jouer un rôle, au besoin, dans la réalisation d'analyses de marché, l'élaboration d'un programme d'évaluation de l'offre de solutions d'hébergement diversifiées et l'aide à la promotion et au marketing.
Unités de gestion	
Directeurs d'unités de gestion, de parcs ou de lieux historiques	Voir à la viabilité financière, tenir compte de l'empreinte écologique et choisir le bon modèle opérationnel. Veiller à ce que le projet d'hébergement respecte le plan directeur. Coordonner les domaines d'expertise suivants :
	• Gestionnaires de parcs, de lieux historiques ou d'aires marines • Gestionnaires, Expérience du visiteur • Gestionnaires, Lotissements urbains et immobilier • Gestionnaires, Relations externes • Gestionnaires, Actifs • Gestionnaires, Ressources culturelles • Gestionnaires, Conservation des ressources • Gestionnaires des finances et employés contractuels

Annexe 2 : Inventaire du Programme

Tableau 8 : Inventaire des unités d'hébergement diversifiées par emplacement, 2023-2024.

Nom du site	oTENTik	Ôasis	MicrOcube
Parc national Banff	31	0	0
Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton	25	0	0
Parc national Elk Island	5	0	0
Parc national Forillon	15	5	1
Lieu historique national du Fort-Langley	5	0	0
Lieu historique national Fort Rodd Hill	5	0	0
Parc national Fundy	33	6	0
Parc national des Îles-de-la-Baie-Georgienne	5	0	0
Lieu historique national de Grand-Pré	8	0	0
Parc national des Prairies	12	0	0
Parc national du Gros-Morne	9	0	0
Parc national Jasper	21	0	0
Parc national Kejimikujik	18	5	0
Parc national et réserve de parc national Kluane	5	0	0
Parc national Kootenay	10	0	0
Parc national Kouchibouguac	25	0	0
Parc national de la Mauricie	25	0	0
Réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan	6	6	0
Réserve de parc national Pacific Rim	2	0	0
Parc national de la Pointe-Pelée	24	0	0
Parc national de Prince Albert	10	0	0
Parc national de l'Île-du-Prince-Édouard	14	0	0
Parc national Pukaskwa	5	0	0
Parc national du Mont-Revelstoke	0	0	3
Lieu historique national du Canal-Rideau	8	0	0
Parc national du Mont-Riding	38	0	1
Lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours	6	0	0
Parc national Terra-Nova	30	0	0
Parc national des Mille-Îles	10	0	0
Lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn	8	5	0
TOTAL :	418	27	5

Source : Documents du Programme.

Annexe 3 : Analyse comparative

Tableau 9 : Synthèse des résultats de l'analyse comparative

	Parcs Ontario	Sépaq	Commission de la capitale nationale	Service des parcs nationaux des États-Unis
Création du programme	2010	2008	2012	S. O. (pas de programme à l'échelle du service)
Exécution du programme	Unités achetées à un entrepreneur et exploitées en interne.	Unités achetées à un entrepreneur et exploitées en interne.	Unités achetées par l'intermédiaire d'un entrepreneur et exploitées en interne (2008-2017). Unités conçues, fabriquées et exploitées en interne (depuis 2017).	Unités confiées en sous-traitance au moyen de contrats avec des concessionnaires passés par chaque site.
Unités offertes	Tentes en toile de style prospecteur (similaires aux oTENTiks). Yourtes. Cabines de camping. Séjours historiques.	Tentes en toile de style prospecteur (similaires aux oTENTiks). Chalets cubiques modulaires (similaires aux MicrOcubes, mais mieux équipés).	Tentes en toile de style prospecteur (similaires aux oTENTiks, mais quatre saisons), yourtes, refuges.	Varie d'un site à l'autre, p. ex. : chalets ou auberges historiques. Tentes en toile de style prospecteur. Tentes écologiques mobiles.
Capacité	Yourtes, cabines de camping, tentes en toile de style prospecteur : 4-6	Tentes en toile de style prospecteur : 4-6 Chalets cubiques modulaires : 4-6	Tentes en toile de style prospecteur : 4 Yourtes/petits chalets : 6	Varie d'un site à l'autre, p. ex. : Yosemite, tentes en toile de style prospecteur : 2-5 Everglades, tente écologique : 4
Tarification	En moyenne, de 100 \$ à 150 \$ la nuit (2024-2025)	De 117 \$ à 173 \$ la nuit (2024-2025)	De 109 \$ à 175 \$ la nuit (2024-2025)	Taux du marché par site. Variable selon le site et la saison.

Annexe 4 : Éléments principaux des visites de sites – Modifications aux fins de résilience climatique

Parc national des Prairies

oTENTik

Les vents violents qui soufflent dans le parc ont obligé à faire des dépenses considérables pour remplacer des unités endommagées. Des toits de remplacement ont dû être achetés afin d'améliorer la circulation de l'air et de limiter les dommages futurs. Ainsi, plusieurs toits sont désormais dotés de trous d'aération, tandis que d'autres ont des rebords renforcés, spécialement conçus pour résister aux vents violents, fréquents dans le parc. Le personnel du site a également indiqué que les rebords de toit renforcés réduisent le bruit du vent à l'intérieur des oTENTiks.

D'autres modifications ont été apportées, notamment l'installation de fenêtres plus durables et plus résistantes aux vents violents.

Parc national Forillon

oTENTik

Tout comme au lieu historique national du Canal-Rideau et dans le parc national des Prairies, le personnel du parc national Forillon a renforcé le toit des oTENTiks pour qu'il résiste mieux aux vents violents et aux fortes chutes de neige qui y sont fréquents. Il a également installé des grillages de protection contre la vermine sous les oTENTiks.

Ôasis

Les modifications apportées aux Ôasis après leur installation comprennent des fenêtres adaptées à l'hiver et des bouches d'aération pour réduire la vulnérabilité des unités à l'humidité.

MicrOcube

Le parc a un MicrOcube. L'une des modifications apportées après l'installation a consisté à mettre en place un système de ventilation pour limiter l'accumulation d'humidité à l'intérieur.

En outre, au début de chaque saison d'exploitation, l'équipe chargée des biens procède à des inspections afin de relever les travaux d'entretien ou de réparation nécessaires, ce qui permet d'accroître la durabilité des MicrOcubes.

Parc national et lieu historique national Kejimikujik

oTENTik

Bien qu'aucune modification importante n'ait été apportée, les unités ont été placées stratégiquement un peu partout dans le parc, là où l'impact des conditions climatiques serait minimisé (p. ex. à l'intérieur des terres, loin d'une exposition directe à l'eau, ou dans des secteurs protégés par la végétation ou des bâtiments).

Ôasis

Des fuites d'eau dans les Ôasis ont causé de la moisissure et des dégâts d'eau. Des modifications ont été apportées par les équipes sur place, qui ont installé des bouches d'aération pour limiter l'humidité et réduire les dommages causés par l'eau.

Lieu historique national du Canal-Rideau

oTENTik

Grâce aux modifications apportées lors de l'installation, notamment la pose de contreplaqué sous la bâche du toit et la surélévation des poutres pour éviter d'endommager le bois, les unités ont pu rester structurellement saines et en bon état.

Le personnel estime que même si elles ont été installées en 2013, elles pourraient durer encore dix ans, à moins qu'il se produise un événement météorologique inattendu.

Ce type de modification des toits, faite à l'initiative de chaque site, a été particulièrement important étant donné le coût élevé du remplacement des toits (décrit en détail dans la section sur l'efficacité) et l'exigence élevée de main-d'œuvre que nécessite le rapiéçage du toit lorsque cette solution est adoptée.

